

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DES CASCADES

PROCÈS-VERBAL

Mardi 27 FÉVRIER 2024 : TEAMS de 18H30 à 19H23

1. Mot de bienvenue

Heure : 18H30 Monsieur Bruno Gariepy et madame Yannick Bacher souhaitent la bienvenue aux membres.

Vérification des présences et constatation du quorum

Le quorum est atteint.

	Présent	Absent
Mme Yannick Bacher, Directrice	X	
Mme Julie Ouellette, Directrice adjointe	X	
Mme Julie Rondeau, Directrice adjointe	X	
Mme Nathalie Bruneau, agent classe principale	X	
Madame Vanessa Charbonneau, secrétaire du conseil d'établissement	X	
Mme Isabelle Bonin, Enseignante	X	
Mme Sarah-Ève Gravel, Enseignane	X	
Mme Nathalie Thuot, Enseignante	X	
M. Jean Trudel, Enseignant	X	
Mme Manon Pelletier, personnel de soutien	X	
Mme Stéphanie Labelle, membre de la communauté		X
M. Stéphane Arcand, parent membre du CÉ		X
M. Bruno Gariepy, parent membre du CÉ	X	
M. Gylain Grenier, parent membre du CÉ	X	
Mme Claudia Marin, parent membre du CÉ	X	
M. Francis Martin, parent membre du CÉ	X	
Mme Kimberly Rioux, parent membre du CÉ		X

	ADOPTION	APPROBATION	CONSULTATION	INFORMATION
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (CÉ2023-2024-28)</p> <p>Monsieur Gariépy présente l'ordre du jour.</p> <p>Monsieur Gyslain Grenier adopte l'ordre du jour.</p>				
<p>3. Adoption et suivi du procès-verbal du 31 janvier 2024 (CÉ2023-2024-29)</p> <p>Madame Claudia Marin adopte le procès-verbal.</p>				
<p>4. Questions orales du public</p> <p>Ne devrions-nous pas battre la proposition du temps d'enseignement en offrant de l'art dramatique? Monsieur Gabriel Bergeron explique sa vision selon son expérience et sa réalité, car il touche autant à l'art dramatique dans son volet que dans les activités parascolaires en musique.</p>				
<p>5. Correspondance</p> <p>Aucune</p>				
<p>6. Parole au représentant de parents</p> <p>Une rencontre a eu lieu et monsieur Francis Martin fera le compte rendu le 19 mars 2024.</p>				
<p>7. Répartition du temps d'enseignement 24-25 (CÉ2023-2024-30)</p> <p>Présentation des documents concernant le temps d'enseignement.</p> <p>Les changements apportés pour l'année scolaire 2024-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enlever le cours d'art dramatique pour les élèves de 4^e et 5^e année et le remplacer par le cours de musique. • Retirer une période d'éducation physique pour les élèves de 1^{ère} année et 2^e année au volet alternatif et la remplacer par une période supplémentaire en anglais. <p>Il est proposé par monsieur Bruno Gariépy de faire un vote secret en lui envoyant un courriel à son adresse personnelle. Le résultat est : 6 personnes sont défavorables et 4 personnes sont favorables à la présentation de la répartition du temps d'enseignement.</p> <p>La direction propose une nouvelle réunion le 28 février 2024 à 18h30 par TEAMS et elle fera une nouvelle proposition en fin de journée.</p>				

8. Questions orales du public Aucune				
9. Varia 9.1 Remerciement pour l'implication des parents et des bénévoles lors de la semaine du personnel				
10. Levée de l'assemblée (CÉ2023-2024-31) Monsieur Gyslain Grenier propose la levée de l'assemblée à 19h23.				



Yannick Bacher (Directrice)



Bruno Gariépy (Président)

